

D . I . C . R . I . M

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

de SAINT ELIX LE CHATEAU Haute Garonne

Document à conserver

Chers Saint-Élixois,

Loin de vous inquiéter, ce petit livret est fait pour vous rassurer.

Prenez connaissance de ce document, présentant les risques inhérents à notre commune, et vous suggérant quelques conseils de bons sens, pour vous en prémunir.

Faites le lire à vos enfants, à vos parents, qu'ils s'en imprègnent et conservez le à portée de main au cas où !?

Et soyez attentifs à vos proches le moment venu !

François DEPRez

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR

Ce document a pour but d'informer la population des risques majeurs dans la commune de Saint Elix le Château, suivant les directives de l'arrêté préfectoral du 16 juin 2014 et du tableau des risques annexes à cet arrêté fourni par la sous préfecture de Muret

Généralités : Qu'est-ce qu'un risque ?

Le risque majeur est la confrontation d'un événement potentiellement dangereux, appelé aléa, et d'enjeux importants (humains, économiques ou environnementaux).



Liste des risques dans la commune de St Elix le Château

- **R1** Risque sécheresse
- **R2** Risques météorologiques
 - Canicule et grand froid
 - Tempêtes et orages
 - Inondations liées aux précipitations
 - Neige et verglas
- **R3** Risques sismiques
- **R4** Risques liés au Transport de Matières dangereuses
- **R5** Risques nucléaires

Dans ce document vous trouverez une définition pour chaque risque, les mesures **de prévention (avant)**, les comportements à adopter **pendant** et comment gérer **l'après**.

Vous trouverez les numéros d'urgence en dernière page

Dans notre commune nous avons connu : **Tempête du 06/11/1982 Tempête avec Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain du 25/12/1999 Tempête avec Inondations et coulées de boue du 24/01/2009.**

Les moyens d'alerte de la commune

Dans le centre du village
les **cloches de l'église** sonnent le tocsin :
rythme très rapide environ 1 coup par seconde
et de façon prolongée.
c'est une alerte



Les véhicules de la mairie circulent en klaxonnant de façon prolongée et donnent des informations et des consignes par **mégaphone**.



Les personnes vulnérables sont averties par **téléphone** ou directement chez elles par une personne volontaire de chaque quartier (**réseau d'aide civile**)

En cas d'évacuation se rendre dans les salles du Foyer Rural suivant les instructions des secours



Commune de ST Elix le Château	RISQUE de SECHERESSE et mouvements de terrain	DICRIM R.1
----------------------------------	--	---------------

**La commune est concernée par ce risque, elle est décrite comme
« Faiblement à moyennement exposée (B2)»**

Un plan de Prévention des risques naturels sécheresse est applicable dans la commune (PPRN sécheresse).

Il s'agit de l'ensemble des mesures en application de l'article L. 562-1 du Code de l'Environnement, concernant

- les conditions de réalisation, d'utilisation et d'exploitation des projets d'aménagement ou de construction ;
- les mesures relatives aux biens et activités existants en vue de leur adaptation au risque ;
- les mesures plus générales de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers ou aux collectivités.

**L'ensemble des textes est disponible en mairie sous le titre
PPR sécheresse.**



Commune de ST Elix le Château	RISQUES METEOROLOGIQUES	DICRIM R.2
----------------------------------	------------------------------------	---------------



Information : Météo France nous informe par la presse, la télévision, la radio, des risques météorologiques tels que : vents violents, pluies, inondations, orages, neige et verglas, canicule, grand froid etc... ces informations donnent très souvent des conduites à tenir ou à éviter.

Qu'est-ce qu'une vigilance suivant les niveaux rouge et orange de météo France :

- **Une vigilance absolue s'impose**; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.
- **Soyez très vigilant**; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Consignes de sécurité



VENTS VIOLENTS

On parle de **tempête** lorsque les vents atteignent 90 km/h

Avant

- consulter la carte de vigilance « météo » et connaître les comportements adaptés ;
- rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés ;
- fermer portes et volets ;
- rentrer les bêtes et le matériel ;
- gagner un abri en dur.

Pendant

- rester chez soi ;
- écouter la radio et s'informer de l'évolution de la situation ;
- éviter de se déplacer à pied ou en voiture ;
- ne pas aller chercher ses enfants à l'école.



Après

- ne pas intervenir sur les toitures ;
- ne pas toucher les fils électriques tombés au sol ;
- couper les branches et les arbres qui menacent de s'abattre.



ORAGE

Les précautions à prendre en cas d'orage



S'éloigner de toute **structure métallique** et des **arbres** isolés ou en groupe.



Les bons abris sont les **édifices en pierre** et les **automobiles closes**.



Dans un pré, étendre au sol un matériau isolant (bâche, ciré...) et **rester immobile, accroupi et pieds joints** (position de sécurité).



Ne pas courir ni marcher.

La foudre se dispersant dans le sol, un écart de pieds de 1 m fait subir une tension de 5 000 volts (la « tension de pas »).



Ne pas porter de métal sur soi.

L'utilisation d'un téléphone mobile n'augmente pas les risques de foudroiement.



S'éloigner des troncs et des branches basses.



Sortir de l'eau avant l'orage.

Dans une barque ou un bateau sans mât, **regagner la rive**.

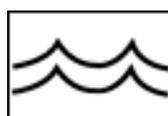


Fermer portes et fenêtres.

Débrancher la télé (risque d'implosion) et **les ordinateurs** (risque de surchauffe). Ne pas utiliser la ligne de **téléphone fixe**.



PLUIE INONDATION



INONDATION

Zone très réduite (près de la Louge)

Avant : S'organiser et anticiper

- S'informer des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie; et sur ce document
- Se tenir au courant de la météo et des prévisions
- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : (photos, papiers, factures, les produits dangereux ou polluants)
- Prévoir le kit inondation : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures.

Pendant

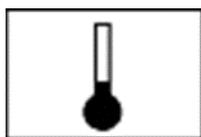


- Suivre l'évolution de la météo et la prévision des crues ;
- Couper l'électricité.
- S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie ;
- Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage,
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école ;
- Éviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours ;
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue ;
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

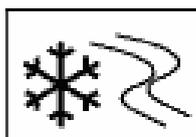
Après

- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques
- Aérer et désinfecter à l'eau de javel, chauffer dès que possible ;

Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche



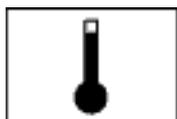
GRAND FROID : BONS REFLEXES



NEIGE ET VERGLAS



- Soyez très attentifs aux enfants et personnes âgées qui ne disent pas quand ils ont froid.
- Préférez transporter votre bébé dans les bras, landau ou poussette et non un porte-bébé afin qu'il puisse bouger régulièrement pour se réchauffer.
- Evitez l'exposition au froid.
- Veillez à prévoir un habillement adéquat : plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains.
- Evitez les efforts brusques.
- Evitez les boissons alcoolisées, qui altèrent les capacités de lutte contre le froid.
- Prévoyez une pelle à neige et du sel de déneigement.
- **Évitez les déplacements en voiture.**
- Si vous devez impérativement vous déplacer en cas d'enneigement important équipez votre voiture en conséquence, **renseignez-vous** sur l'état des routes, roulez très lentement.
- Ne montez pas sur les toits.
- Ne stationnez pas sous les lignes électriques en cas de neige abondante.



CANICULE : BONS REFLEXES



- Soyez très attentifs aux **enfants** et **personnes âgées** qui sont plus exposés à la déshydratation.
- Passez au moins trois heures par jour dans un endroit frais
- Aérez exclusivement la nuit et au petit matin puis fermez portes et volets afin de conserver la fraîcheur du matin.
- Rafraîchissez-vous, mouillez votre corps plusieurs fois par jour (douche et brumisateurs).
- Buvez fréquemment et abondamment même sans soif (1,5 L à 2 L par jour sauf en cas de contre-indication médicale).
- Privilégiez les vêtements légers en coton et amples, de préférence de couleur claire.
- Evitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, ...) ou très sucrées (sodas).
- Si vous avez des difficultés à avaler les liquides, consommez des fruits (agrumes, pastèques...) et des crudités (concombres, tomates...) gorgées d'eau.
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-16h), portez un chapeau.



Commune de
ST Elix le Château

RISQUES SISMIQUES

DICRIM
R.3

A Saint Elix le Château le risque sismique est faible Zone de sismicité : 2F

LES REFLEXES QUI SAUVENT

Avant

Connaître les risques, les consignes de sauvegarde et le signal d'alerte.

Pendant

<p>Abritez-vous sous un Meuble solide</p> 	<p>Eloignez-vous des bâtiments</p> 	<p>Coupez l'électricité et le gaz</p> 
---	--	---

Après

<p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux</p> 	<p>Evacuez le bâtiment</p> 	<p>Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre</p> 
---	--	---



Commune de St Elix le Château	RISQUES LIES AU TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	DICRIM R.4
----------------------------------	--	---------------



La commune est traversée par l'A64 et par une canalisation de transport de Gaz.

Les plans sont disponibles en mairie.

LES MESURES SONT LES SUIVANTES

Avant Reconnaître le signal d'alerte

Connaître les mesures de confinement ci desous.

Connaître la lecture du risque sur les panneaux d'un véhicule de transport

Pendant : si vous êtes témoin.

- donner l'alerte, (pompiers 18, gendarmerie 17)
- Préciser le lieu exact, la nature du moyen de transport (camion), le nombre approximatif de victimes, le **N° du produit et le code danger tableau en bas de la page**, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion ...)

Si un nuage toxique vient vers vous

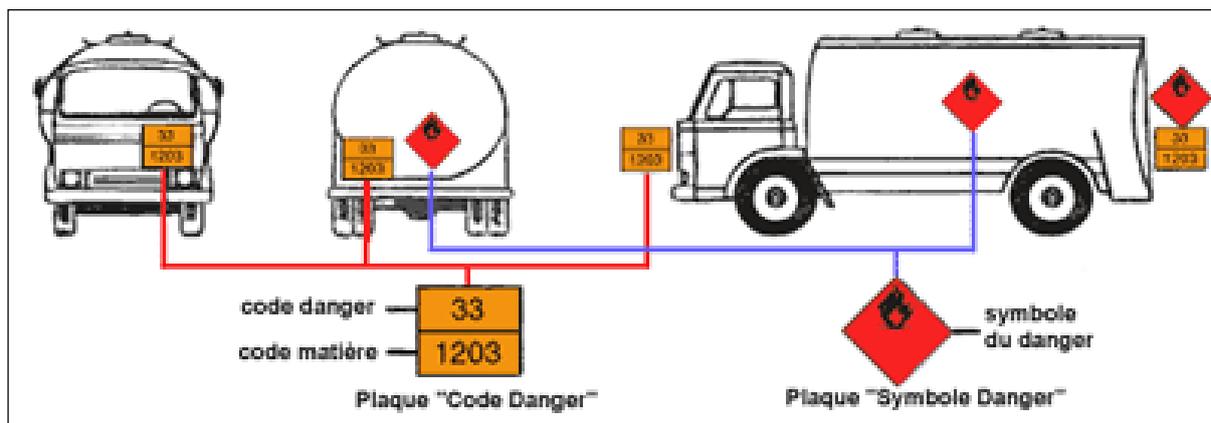
- fuir si possible en perpendiculaire du sens du vent et inviter les témoins à faire de même.
- obéir aux consignes des services de secours
- écouter la radio

Après : Si vous êtes confinés, dès que la radio annonce la fin d'alerte, aérez le local où vous êtes.

LES REFLEXES QUI SAUVENT

<p>Enfermez-vous dans un bâtiment</p> 	<p>Bouchez toutes les arrivées d'air</p> 	<p>Ecoutez la radio pour connaître les consignes</p> 
---	--	--

 <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école</p>	 <p>Ne pas téléphoner, libérez les lignes pour les secours</p>
---	---



Le Code Danger

A un chiffre donné correspond toujours la même signification.

En principe, 2 chiffres suffisent pour déterminer le danger le plus fréquent d'une matière. Un 3ème chiffre peut cependant être nécessaire pour une matière présentant un triple risque, ou pour intensifier un risque.

Le numéro d'identification du danger ainsi constitué permet de déterminer immédiatement le danger principal (1er chiffre) et le, ou les, dangers secondaires de la matière (2ème et 3ème chiffre).

Si l'eau est prohibée comme agent extincteur, le n° est précédé d'un X.

n°	1er chiffre : danger principal	2ème ou 3ème chiffre : dangers secondaires
0	-	absence de danger secondaire
2	gaz comprimé	risque d'émanation de gaz
3	liquide inflammable	inflammable
4	solide inflammable	-
5	comburant ou peroxyde	comburant
6	matière toxique	toxique
7	matière radioactive	-
8	matière corrosive	corrosif
9	dangers divers	danger de réaction violente spontanée

Le Code Matière

C'est un numéro d'ordre chronologique des matières recensées par l'**ONU**. C'est toujours un numéro à 4 chiffres, un seul numéro étant attribué à chaque matière. Il permet donc d'identifier la matière concernée, en voici quelques exemples :

1965 = butane, propane	1789 = acide chlorhydrique en solution
1072 = oxygène comprimé	1050 = acide chlorhydrique en gaz
1073 = oxygène liquéfié	1830 = acide sulfurique
1017 = chlore	1823 = soude caustique en solide
1005 = ammoniac	1824 = soude caustique en solution
1202 = gasoil	1040 = oxyde d'éthylène
1203 = essence	1613 = acide cyanhydrique
1114 = benzène	1428 = sodium



Commune de ST Elix le Château	RISQUES NUCLEAIRES	DICRIM R.5
----------------------------------	---------------------------	---------------

INFORMATIONS :

La commune n'est pas soumise aux effets directs d'un accident nucléaire (irradiations), des retombées radioactives peuvent néanmoins survenir. La prise de comprimés d'iodure de potassium stable protège efficacement la thyroïde par saturation, en empêchant l'iode radioactif de s'y concentrer : la thyroïde est alors préservée.

Avant : Connaître les risques, les consignes de sauvegarde et le signal d'alerte.

Pendant : Se confiner, boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aération, cheminées,...), s'éloigner des portes et fenêtres, écouter la radio et suivre les instructions.

- Ne pas fumer
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Ne pas téléphoner pour ne pas saturer les lignes

Après Ne consommer ni fruits, ni légumes, ni eau du robinet sans l'aval des autorités.

Suivre les instructions des autorités
en ce qui concerne la distribution de comprimé d'iode stable.

A retenir :

Les principales consignes

Inondation										
Mouvement de terrain										
Feu de forêt										
Séisme										
Tempête										
Risque nucléaire										
Transport de Matières Dangereuses										

MAIRIE DE SAINT ELIX LE CHATEAU

Horaire d'ouverture du mardi au vendredi de 10h à 12h

Samedi de 9h à 12h

Téléphone : 05 61 87 63 13

Télécopie : 05 61 87 67 59

Messagerie : mairie-st-elix@wanadoo.fr

Site mairie : <http://www.stelix.fr>

N° d'urgence défibrillateur 24h/24h : 0 688 688 408

Météo France <http://www.meteofrance.com>

Météo France : 05.67.22.95.00

ERDF 0 972 675 031 (code postal)

Cartes **vigilance crues** <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Numéros d'urgence

Protéger :

baliser avant et après le lieu de l'accident.

Alerter : avec maximum de précisions sur le lieu de l'accident.

Secourir : rester près des blessés sans les déplacer ; les couvrir.

SAMU : **15**



Pompiers : **18**



Police ou gendarmerie : **17**



N° unique européen : **112**

